

Étaient présents :

Bernard Demers, directeur remplaçant
Gabrielle Howard, Mélissa Chayer, Ariane Gaudreault, Catherine Marquis (substitut), parents
Marie-Ève Chouinard, Élise Paquet et Vanessa Boulay, enseignantes
Anne-Marie Gagnon, responsable du service de garde
Cindy Fontaine, secrétaire

Était absente :

Andréanne Renaud-Dubé et Lily Saindon, parents

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
La rencontre débute à 18h50.
- 1.2 Présences et vérification du quorum
Nous avons quorum.

2. SECRÉTARIAT

- 2.1 Secrétariat
Madame Cindy Fontaine est secrétaire de la rencontre.
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE23/24-28 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Élise Paquet et résolu**
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 décembre 2023 (📁 document)
CE23/24-29 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Anne-Marie Gagnon et résolu**
Que le procès-verbal du 7 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité
- 2.4 Suivis au procès-verbal
Aucun suivi

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.1 Approbation de nouvelles activités éducatives (📁 document séance tenante)
M. Demers nous informe de la nouvelle campagne de financement du 3 au 15 avril portant sur la vente de pizza en collaboration avec le restaurant le Cube. L'argent ramassé servira au projet de la cour d'école.

CE23/24-30

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Gabrielle Howard **et résolu**

Que les nouvelles activités éducatives soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ à l'unanimité

- 4.2 **Budget « Aide aux parents »**
Pas de nouvelles propositions pour l'instant. Un rappel des montants disponibles est fait : Achat de jeux pour les trousseaux éducatives (600\$) et le soutien aux familles pour des évaluations professionnelles (300-350\$).
- 4.3 **Semaine de relâche**
Mme Gagnon nous informe que 19 enfants sont inscrits. La semaine ne sera pas auto-financé mais il n'y aura pas un gros déficit de budget. Suite au sondage, il y avait un grand besoin des parents. Une solution d'heures réduites a été proposé aux parents et les heures d'ouvertures ont été ajustés en conséquence.

5. INFORMATIONS

- 5.1 **Acte d'établissement 2024-2025**
L'acte est présenté et expliqué suite à l'envoi joint au courriel de convocation du conseil d'établissement.
Aucunes questions et modifications apportées.
- 5.2 **Critères de sélection d'une direction d'école**
M. Demers rappelle les critères de base lors de l'engagement ou lors de la réaffectation prévus à la description de tâche d'une direction d'établissement.
Il est proposé par les membres du conseil d'ajouter 3 critères :
- Doit bien connaître le milieu
- À temps plein ou une direction adjointe
- Stabilité

La lettre sera écrite par la présidente, présentée et approuvée lors du prochain CÉ.

La lettre doit être envoyée au plus tard le 29 mars 2024 à la Direction Générale.

5.3 Plan de rattrapage

Les rencontres se font sur l'heure du midi et en fin de journée depuis le 29 janvier. Période de 15 à 45 minutes fait par les enseignantes ou les enseignantes-ortho. Jusqu'à maintenant, il en ressort que tu positif. Il y aura une pause suivant la Relâche, ainsi qu'une réévaluation des besoins pour une reprise la semaine suivante.

5.4 Période d'admission et d'inscriptions

La période de réinscription et d'admission pour les maternelles 5 ans se terminait le 9 février. 6 réinscriptions manquantes, 16 inscriptions 5 ans et jusqu'à maintenant 16 inscriptions 4 ans et 2 passe-partout.

5.5 Cour d'école

M. Demers explique que le projet sera à nouveau présenté au CSSDN. Entre temps, nous recevrons une subvention de la Municipalité afin de donner un coup de pouce à la cour.

Il est proposé qu'un membre du comité de la cour d'école soit présent lors du prochain C.É. afin de donner une idée des projets à court terme. **À valider !**

6. RAPPORTS

6.1 Rapport du président

Aucun point à apporter

6.2 Rapport de la direction

- M. Demers nous fait un fait part du plan d'action du projet éducation, une rencontre est prévue prochainement.

-Suite aux inscriptions, il y aura un suivi avec l'organisation scolaire pour la planification de l'année 2024-2025.

-Il y du budget qui a été débloqué en francisation suivant les d'inscriptions d'immigrants en cours d'année, on remarque une forte augmentation.

- « On danse pour la cause » M. Demers rencontra Mme Carpentier vendredi pour avoir plus de détails. L'objectif est de ramasser des fonds pour bonifier le montant d'aide alimentaire qui est déjà utilisés pour l'achat de collations santes.

6.3 Rapport des enseignants

- Activité d'initiation de ski, apprécié de tous!
- Activité de transition pour les 6^e année : quilles, cinéma et patins à l'aréna.
- Activité hivernal extérieur à venir avec le comité. Le 29 fév. P3
- Les 5^e années ont une classe de Cour d'école et aura une simulation au Palais de justice.
- Maternelle 4 ans ont eu une séance d'art martiaux et une autre séance à venir.

6.4 Rapport du service de garde

- Équipe stable
- Club de ski de la Beauce pédago de vendredi
- Préparation de l'année 24-25 et régie interne.

6.5 Rapport du personnel de soutien

Aucun point apporté

6.6 Rapport de l'OPP

- Proposition de chocolat chaud lors de l'activité hivernal et activité avec les cubes énergies.
- Proposition de lapin de pâques qui distribue des œufs.
- Fin de l'année : Idée de Hot dog ou barbe à papa lors de l'activité de milles pattes.

6.7 Rapport du représentant des parents

- Prochaine rencontre : Idée afin d'augmenter le taux de participation au rencontre.
- Idée de financement : vente de vêtement identifié à l'école (**à revoir avec Annick ou Julie**) * Sport contact
- Proposition d'instaurer un coin chamaille contrôlé et supervisé par un adulte.

6.8 Dépistage visuel pour les maternelles 4 et 5 ans

Le 3 avril en AM. L'aide de l'OPP serait utile (**à revalider**)

7. AUTRES POINTS

- 7.1 Date de la prochaine rencontre : 27 mars 2024



Procès-verbal du Conseil d'établissement

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

École La Mennais

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024, 18H45

- 7.2 Points à l'ordre du jour :
- Critères à retenir en cas de transfert d'élèves
 - Règles de fonctionnement du service de garde
 - Règles de conduite et mesures de sécurité

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE23/24-31

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Ève Chouinard et résolu
Que la séance soit levée à 20h08.

Bernard Demers, directeur remplaçant

Mélissa Chayer, présidente

Procès-verbal rédigé par Cindy Fontaine